

# AQUAVEYRE

*“Les Amis du Lac d’Aydat”*

Février 2009

Soirée - Débat

## Assainissement à AYDAT

### La phyto-épuration, une alternative à la station d'épuration

Vendredi 13 mars 2009 à 20 h 30  
à l'Espace Bar du Centre de Loisirs d'AYDAT  
Entrée libre

**Thèmes abordés :** Le schéma directeur d'assainissement d'Aydat par D. Portalier, président adjoint du SMVV et premier adjoint au maire chargé de l'environnement : diagnostic, enjeux, programme d'actions. Les **conséquences d'un assainissement déficient** pour l'environnement et les **actions du contrat de rivière**. Une alternative à la station d'épuration : la **phyto-épuration** par M. Fourneret et Mme Bony du SATESE63. Les exemples de **Cournols et de Clémensat**.

### Des raisons d'espérer ...

Cette année 2009 s'ouvre sur un état de crise mondial et pourtant nous trouvons des raisons d'espérer.

Aquaveyre a franchi un cap difficile mais 2008 a permis un renouveau grâce à la concrétisation de plusieurs objectifs.

La création de **Cheires Amap** tout d'abord (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) - sur la base d'une centaine de familles et d'un noyau dur de personnes engagées - a dépassé nos espérances et nous conforte dans l'idée que notre commune est un réservoir d'énergies et de bonnes volontés qui ne demandent qu'à être fédérées au service de la préservation de notre environnement, du soutien à l'économie locale et de la création de nouveaux liens sociaux.

Une autre raison d'espérer se situe dans le **contrat de rivière** pour lequel un avenant devrait être signé en 2009 permettant la poursuite des actions jusqu'en 2013. Les communes s'engageront sur des réalisations

concrètes en contrepartie des cofinancements des collectivités locales et de l'Etat.

Dans la continuité des réflexions amorcées en 2008 autour de l'alimentation, nous poursuivons en 2009 **l'organisation de débats publics** autour des thèmes qui constituent des enjeux à la fois locaux et planétaires : l'eau, l'éco-construction, les énergies renouvelables, le paysage, les transports, etc...

La soirée du 13 mars initie un **premier cycle d'ateliers citoyens consacrés à l'eau** (objet fondateur d'Aquaveyre). Rappelons que depuis 2000, les pays membres de l'Europe se sont engagés à atteindre d'ici 2015 le "bon état des eaux". Tout le monde est concerné. Le sujet est vaste et le contenu des soirées est amené à évoluer en fonction des suggestions et des demandes qui pourront nous être faites.

L'atelier 1 sera consacré à **l'assainissement** sur la commune d'Aydat, à ses enjeux en relation avec

le contrat de rivière et à l'alternative que présente la phyto-épuration pour des hameaux et des maisons isolés. Il sera complété par des visites de terrain.

L'atelier 2 s'intéressera à **l'eau potable**, aux aspects d'approvisionnement, de gestion et de consommation de la commune et de ses habitants. On y étudiera des solutions pour économiser l'eau.

L'atelier 3 traitera de la **préservation de la ressource** en eau et du rôle essentiel des zones humides, des pollutions (phytosanitaires notamment) et des moyens de les éviter.

L'idée est que **chaque citoyen peut agir ici et maintenant** pour relever les défis de ce début de XXIème siècle, s'il est mis dans les conditions de savoir, de comprendre et de se réappropriier les enjeux d'un avenir commun. Nous sommes entrés, comme l'a dit le président Obama dans son discours d'investiture, dans une nouvelle ère de responsabilité.

Nous remercions les élus d'Aydat et le Syndicat mixte de la vallée de la Veyre de l'accueil qu'ils ont réservé à notre proposition d'organiser ces débats publics et en y participant.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous impliquer et à enrichir les échanges par votre curiosité et vos connaissances. Nous formons donc le vœu de contribuer à

initier la participation démocratique pour la responsabilisation du plus grand nombre dans notre commune, et que vous nous aiderez.

Très bonne année à tous  
Le bureau

## Visite d'une station d'assainissement par phyto-épuration : le siège du Parc des Volcans à Montlosier



Pour parler de phyto-épuration dans ce bulletin, il fallait amener du concret...et quoi de plus concret que la visite d'une station située sur notre commune, à Montlosier (certes, dans

les marges, mais pourtant bien un des nombreux lieux-dits d'Aydat). Et voici donc quatre membres d'Aquaveyre, en cette fin décembre et dans un paysage bien enneigé, occupés à

interroger Isabelle BLANC (directrice) et Christophe MALLET (agent chargé de l'entretien de la station) sur cette station.

### D'où est venu ce projet ?

Ce système de phyto-épuration a été mis en place en 2002. Auparavant, les eaux usées étaient évacuées par un système de puisards ; mais à certaines périodes, on pouvait observer, et notamment depuis la route qui dessert le Parc, des débordements de ces eaux. L'image du Parc en prenait un coup. Le Parc se devait d'être exemplaire sur cette question. Il fallait donc installer un système adapté à la faible population

du lieu mais aussi à des variations importantes de fréquentation durant les vacances



(centre d'info. et d'accueil) et en temps normal du fait de la présence d'un centre d'accueil des classes de découverte. Il fallait intégrer un autre écueil, à savoir l'impossibilité de se raccorder à un réseau existant. Du

### Qu'est-ce que l'assainissement ?

De manière générale, l'assainissement comprend l'évacuation et le traitement des eaux usées. Ces dernières incluent les eaux de pluie, de drainage, de lavage, les eaux usées (grises) et les effluents des toilettes (vannes).

coup, le choix s'est porté sur une station par phyto-épuration ; à l'époque, ce système n'était pas encore très répandu dans la région.

### Quelles en sont les caractéristiques ?

La population raccordée est de 120 habitants au maximum (cela comprend le personnel travaillant au Parc, les visiteurs et touristes), avec un débit journalier de 18 m<sup>3</sup>. Le réseau est de type séparatif : les eaux

pluviales sont dirigées vers les fossés, seules les eaux usées vont être évacuées à la station. Il s'agit là d'un point important, car ce type de station fonctionne mal si les eaux ne sont pas séparées : il y a alors des risques de

débordement et donc de rejet d'eaux non évacuées dans le milieu naturel.



### Et comment ce système fonctionne-t-il ?

Globalement, il s'agit d'épurer les eaux usées en les faisant passer dans des bassins plantés de roseaux qui filtrent celles-ci par leur réseau de racines. En amont de ces bassins, plusieurs dispositifs vont favoriser ce processus de filtration.

Les eaux usées collectées arrivent dans un élément appelé "dégrilleur" : les déchets grossiers sont arrêtés par des grilles et sont évacués manuellement. Les eaux poursuivent leur circuit par un "canal de mesure" jusqu'à un premier ouvrage de "chasse automatique". Là, un système de clapet permet l'envoi rapide d'un gros

volume d'eau dans les bassins avec un effet de chasse d'eau. L'eau arrive ainsi dans un premier bassin, rempli de pouzzolane et planté de roseaux, qui va effectuer une première épuration ; ce bassin est rendu étanche par l'utilisation d'une bâche en caoutchouc (type "liner" de bassin aquatique). Afin de ne pas saturer ce filtre, le bassin est divisé en 3 casiers, alimentés en alternance : chaque semaine, un jeu de vannes permet de changer le casier en

service. L'eau qui en ressort est déjà très claire ; passant par un 2<sup>e</sup> ouvrage de "chasse automatique", elle rejoint un second bassin filtrant, de même type que le premier (mais ici, il y a seulement 2 casiers fonctionnant en alternance). A la sortie, l'eau est complètement épurée et peut être rejetée dans le milieu naturel.

### Pourquoi assainir ?

L'assainissement répond à la nécessité de préserver le milieu naturel, de garantir la santé publique et d'anticiper les besoins futurs de la commune. La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 impose une obligation générale d'assainissement sur l'ensemble du territoire.

## ? Parlez-nous de l'entretien de la station

Christophe MALLET nous répond qu'il consacre à l'entretien 20 minutes par semaine : nettoyage du dégrilleur, des canaux et des systèmes de chasse, changement des casiers en service par le jeu des vannes. Une fois par an, avant l'hiver, les roseaux



doivent être coupés. Et une fois tous les 10 ans, il faut vider complètement tous les bassins et refaire une mise en place complète des graviers et des roseaux. La

matière organique accumulée au fond des bassins est utilisée comme terreau. Et le système repart pour 10 ans ! C'est donc un entretien très simple, qui ne demande pas de formation technique très poussée comme pour les stations "classiques".

## ? Avez-vous rencontré des problèmes depuis le démarrage ?

Au début, il y avait trop de déchets grossiers, arrêtés par le dégrilleur ; cela était dû à une

mauvaise utilisation des installations sanitaires. Mais après une période de



sensibilisation des utilisateurs, ces problèmes ont disparu. Depuis, tout va bien !

## ? Quel bilan faites-vous de cette installation ?

Pour nous, c'est vraiment un système très adapté : parfaitement écologique, demandant un entretien



simple et rapide, fonctionnant parfaitement. Et le

coût est aussi intéressant : 100 000 € en 2002 (dont un gros tiers pour l'étude préparatoire).

## ? Le Parc mène-t-il, dans son territoire, des actions liées à l'assainissement ?

L'assainissement (qu'il soit individuel ou collectif) n'entre pas réglementairement dans les missions du Parc, car c'est une compétence des communes. Néanmoins, le Parc mène des études sur les problèmes de traitement des effluents d'élevage et des eaux blanches (notamment le

lactosérum issu de la transformation fromagère). L'idée est de favoriser un traitement à l'échelle de micro-territoires, mais l'importance des investissements nécessaires est une contrainte qu'il ne peut assumer seul. Plus globalement, le Parc s'intéresse à la protection des ressources

aquatiques et une chargée de mission (Nadège GUIMARD) assure le suivi des Contrats de rivière et des SAGE, la sensibilisation des publics (scolaire, grand public, etc) et la connaissance des sites (inventaire d'espèces).



## Qu'est-ce qu'un schéma directeur d'assainissement ?

Pour répondre à leurs obligations en matière d'assainissement, les communes de plus de 2000 habitants doivent se doter d'un schéma directeur d'assainissement. C'est un document d'aide à la décision permettant de programmer dans le temps la réalisation des équipements et de définir l'incidence des investissements sur la facture d'eau. Le schéma permet de raisonner sur l'ensemble du système, du branchement du particulier à la station d'épuration. Il permet de repérer les désordres constatés sur le réseau de collecte (eaux claires parasites, raccordements défectueux, problèmes d'étanchéité...), d'étudier le sol en tant qu'outil d'épuration potentiel (aptitude des sols à l'assainissement autonome), de faire appel aux diverses solutions techniques envisageables, d'analyser les différents scénarii et leur incidence financière et de définir enfin le zonage entre "assainissement collectif" et "assainissement non collectif (ou autonome)".

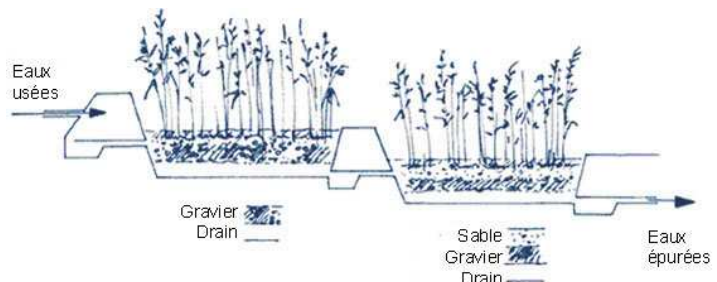


## L'assainissement par phyto-épuration c'est quoi ?

Cette filière d'épuration s'appuie sur le pouvoir d'épuration des végétaux aquatiques, algues, hydrophytes (plantes d'eau libre) et héliophytes (plantes du bord des eaux). Les eaux usées séjournent simplement dans une série de bassins à ciel ouvert peuplés de ces végétaux. Le roseau (ou phragmite) et autres plantes vigoureuses ont été largement utilisés à cet effet sous le nom de "macrophytes". Ces dernières consomment les composés polluants dissous dans l'eau - azote et phosphore -, qui constituent pour eux des éléments nutritifs. Par ailleurs elles servent de supports à de nombreux organismes microscopiques - algues et bactéries - qui font la plus grande partie du travail d'épuration. Les plantes produisent de l'oxygène nécessaire à la décomposition des matières organiques.

Ces systèmes ont été utilisés depuis plus de trente ans aux Pays-Bas et plus récemment dans certaines régions françaises.

Les systèmes de phyto-épuration offrent une solution économique et durable pour l'épuration des eaux usées, avec des pourcentages d'épuration exceptionnels.



## Communiqué du collectif TMD (Téléphonie Mobile Danger)

Un projet d'installation d'un bloc UMTS (Universal Mobile Telecommunication System pour portables 3<sup>ème</sup> génération) est en cours sur l'antenne de Poudure.

La première étude portant sur cette nouvelle technologie fait apparaître des réactions aux rayonnements

UMTS chez des sujets volontaires habituellement non sensibles.

Les rayonnements influencent les activités du cerveau, modifient la formule sanguine, occasionnent des dégâts sur le facteur héréditaire, hémato-encéphalique et peuvent accélérer le développement d'un

cancer (étude hollandaise TNO). Nous avons alerté PRIARTEM.

Une réunion d'information aura lieu le 24 ou 25 février prochain à Aydat. Nous appelons tout particulièrement les parents d'enfants scolarisés en maternelle et en primaire à Aydat à y assister.

## Réunion du comité de rivière

Le comité de rivière est une structure de décision basée sur la concertation et chargée de piloter le contrat de rivière et de suivre les opérations programmées. Désigné par arrêté préfectoral en 1999, il s'est réuni le 19 décembre dernier en présence des communes du périmètre du contrat de rivière, des deux communautés de communes, du SMVV, des partenaires techniques et financiers et des représentants du monde associatif et des usagers.

Un nouveau bureau a été élu composé de Gilles Pétel (président du comité de rivière et du SMVV), de quatre élus dont deux de la communauté de

communes Les Cheires (MM. Faye et Portalier) et deux de Gergovie Val d'Allier Communauté, du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'agence de l'eau Loire Bretagne, de l'Etat (DDEA), et d'un représentant des associations de protection de l'environnement (FDEN) représentée par AQUAVEYRE.

La réunion a permis de faire un bilan des actions réalisées de 2005 à 2008, des actions en cours et des actions restant à réaliser.

Pour ce qui est des perspectives, le plus important est un avenant au contrat de rivière qui pourrait être signé en 2009 pour préciser le

programme d'actions en cours et ajouter de nouvelles problématiques. Elles ont trait aux pollutions phytosanitaires et à l'eutrophisation du lac que le projet de roselière ne suffira pas à régler.

Cet avenant permettra aussi de prolonger l'action du contrat de rivière jusqu'en 2013. Il sera rédigé en concertation avec les acteurs locaux et les partenaires techniques et financiers du SMVV. Un engagement de tous les maîtres d'ouvrage qui auront été identifiés pour porter les actions de l'avenant est demandé de la part des financiers.

## Rappels des projets à venir

☞ Le grand nettoyage de printemps d'Aydat aura lieu le samedi 25 avril 2009.

☞ La visite du centre d'enfouissement technique de Saint-Diéry à préciser, pendant la semaine du développement durable (1<sup>er</sup> au 7 avril 2009).

## Campagne de sauvetage des crapauds de La Cassière

C'est maintenant traditionnel, le sauvetage des crapauds redémarre cette année avec l'association "Hyla 63". Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. L'installation des barrières-pièges est prévue pendant

les vacances de février. Restez branché sur le site [hyla63.free.fr](http://hyla63.free.fr) pour être prêt à intervenir dès le premier redoux. A Aydat, ce sont les crapauds qui annoncent le printemps !

Contact : [hyla63.asso@yahoo.fr](mailto:hyla63.asso@yahoo.fr)



## Bulletin d'adhésion 2009 à AQUAVEYRE

Carte de membre : 10 euros       Carte famille (2 pers. et plus) : 20 euros ou plus

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Bulletin à retourner avec votre règlement à  
AQUAVEYRE, c/o A. Gauthier, 23 route des Puys, La Cassière, 63970 AYDAT

Vos questions sur internet : [aquaveyre@laposte.net](mailto:aquaveyre@laposte.net)